

BOUXWILLER Visites d'entreprises en pays de Hanau

# Tourisme industriel

Dans le cadre des visites d'entreprises implantées sur son territoire de compétence, l'office de tourisme du pays de Hanau et du val de Moder a fait découvrir les coulisses de l'entreprise de literie Diroy, un site de 5 000 m<sup>2</sup> installé à Bouxwiller.

Si la croissance française est en berne, certaines entreprises innovent pour rester dans la course. C'est le cas de Diroy, entreprise de literie d'origine alsacienne installée à Bouxwiller.

Cette société est spécialisée dans la fabrication de literie haut de gamme et dans la transformation de mousses industrielles (ameublement, hôtellerie, secteur médical et aéronautique). Anciennement basée à Brumath, elle est créée en 1947 et s'appelle alors « Mousses Feuchter ». Comment cette entreprise locale a-t-elle su s'adapter aux exigences du marché ? Quelles stratégies commerciales a-t-elle suivies pour se développer et doubler son chiffre d'affaires ?

## L'optimisation de la production

Les mesures éluës pour rester dans la course, il y en a un certain nombre. Cela commence par l'optimisation de la production. « Avant, nous avions plein de bâtiments les uns à côté des autres, ce n'était pas pratique », explique Guillaume Joly, directeur adjoint de Diroy. L'entreprise a donc déménagé dans des bâtiments mieux agencés.

L'optimisation c'est aussi une organisation du travail avec deux équipes qui se relaient, une le matin, l'autre l'après-midi. Au niveau de la production, l'entreprise travaille en flux tendus, c'est-à-dire en fonctionnant à la commande et en évitant d'accumuler des stocks, qui coûtent chers à entreposer. Enfin, l'optimisation de la production passe également par son intégration. Alors que d'autres sociétés ne font que de l'assemblage, Diroy maîtrise toute la chaîne de produc-



Guillaume Joly, directeur adjoint de Diroy, fait visiter son entreprise à un groupe de particuliers. PHOTO DNA

tion (sauf la fabrication de la mousse). Ils peuvent par exemple construire un lit de n'importe quelle forme et s'adapter à la demande du client. Cette flexibilité permet ainsi à l'entreprise de gagner en efficacité.

## « Nous ne savons pas faire du bas de gamme »

« Depuis toujours nous fabriquons des produits moyenne gamme, haut de gamme. Nous ne savons pas faire du bas de gamme », raconte Guillaume Joly. Et cela tombe plutôt bien, car le haut de gamme est effectivement un segment du marché peu touché par la crise. L'entreprise a donc amélioré la qualité de ses produits. Cela commence par une main-d'œuvre qualifiée, avec notamment des tapissiers, des opérateurs et des couturières industrielles. Au niveau de l'acheminement, l'entreprise fait appel à des transporteurs de meubles spécialisés pour ne pas abî-

mer les produits. « Plus chers, mais plus efficaces », commente le directeur adjoint. Enfin, les machines utilisées viennent toutes d'Europe, surtout d'Allemagne et d'Italie. « Nous sommes sur un secteur industriel particulier, en France les machines dont nous avons besoin n'existent pas forcément », explique-t-il. Il ajoute que « certains s'équipent en Chine car c'est moins cher, mais le résultat n'est pas comparable ». Un savoir-faire européen qui attire encore.

## Des matelas personnalisés

Pour se différencier, l'entreprise propose par exemple de personnaliser ses matelas, en inscrivant le nom du client dessus, un plus pour les hôteliers par exemple. Autre point clé, la fabrication de produits dérivés comme le linge de lit, adaptés aux produits non standards proposés par l'entreprise. « Fabriquer autrement c'est bien, mais si vous

ne trouvez pas les draps qui vont avec, c'est compliqué », plaisante Guillaume Joly. L'entreprise Diroy a également su s'adapter à son temps. La société a donc en-

tièrement revu sa stratégie marketing. Logo, charte graphique, site internet : tout a été repensé. D'ailleurs le logo « coq français » indiquant la provenance du produit a été remplacé par un logo « qualité régionale Alsace ». La fameuse bretzel est sur tous les matelas !

D'autre part, le fabricant de literie se dit soucieux de l'environnement. « Beaucoup de marques surfent sur cette mode "écologique". Nous, c'est constitutif de notre identité, puisque c'est notre métier initial (la revalorisation de déchets industriels) ». L'entreprise recycle d'ailleurs ses déchets pour en faire de la mousse agglomérée qu'on retrouve dans les fauteuils d'aéroport et dans l'isolation. « Cela permet de ne pas payer la poubelle et d'avoir une empreinte écologique réduite », insiste Guillaume Joly.

## Une ouverture à l'international

Grâce à l'ensemble de ces facteurs, l'entreprise propose une gamme de prix variés (entre 800 et 10 000 €). Cela lui permet d'embaucher une quarantaine de personnes. Enfin, l'entreprise s'ouvre à l'international et prévoit une forte augmentation de ses exportations, notamment au Moyen-Orient. Si l'entreprise ne vend pas directement aux particuliers, ses carnets de commandes sont remplis au

niveau de l'hôtellerie et de l'hospitalier.

Afin de conserver ses marges, Diroy a décidé de ne pas passer par des grands groupes comme But, Ikea etc. « C'est une décision réfléchie car si ces enseignes vous proposent 300 points de vente, ce sont aussi des rouleaux compresseurs au niveau des prix », déplore Guillaume Joly. Au final, cet essor économique devrait permettre à la société de recruter. Pourtant un problème demeure : « Nous ne trouvons pas de couturières industrielles, à tel point que nous avons même dû proposer une formation en interne l'été dernier. Seule une personne est restée », s'inquiète le directeur adjoint. ■

JULIA MARITON

► Prochaines visites. Jeudi 18 juillet, Schickel, 10 h, Ringendorf. Mardi 23 juillet, Gerling, 14 h, Bitschhoffen. Jeudi 8 août, Sprinar, 15 h, Niedermödem. Jeudi 22 août, société Seene, 10 h, Uttwiller. Mardi 27 août, société Gerling, 14 h, Bitschhoffen, jeudi 5 septembre, Schickel, 10 h, Ringendorf. Jeudi 12 septembre, menuiserie Schalck, 15 h, Niedermödem. Jeudi 19 septembre, Junatur, 10 h, Dossenheim-sur-Zinsel. Les visites sont individuelles et gratuites, inscriptions obligatoires, office de tourisme du pays de Hanau et du Val de Moder, 03.88.89.23.45.

## CHOISIR SA LITERIE

Cela commence en évitant les extrêmes. Contrairement aux idées reçues, un matelas ferme n'est pas particulièrement bon pour les lombaires. Cette légende urbaine viendrait de l'époque où les sommiers étaient faits en crins ou en cordes. Lorsque ces matériaux s'usaient, le sommier avait alors tendance à s'affaisser ce qui provoquait évidemment des douleurs dorsales à leurs propriétaires. Les médecins conseillaient alors à leurs patients de mettre temporairement « une planche » à la place des cordes pour éviter de dormir dans un creux et de s'abîmer le dos. L'idée était évidemment qu'à termes le sommier soit remplacé par du neuf.

La réciproque est vraie concernant les matelas trop mous. Selon Guillaume Joly : « La mousse à "mémoire de forme" mettait trop de temps à retrouver sa forme initiale. Sachant qu'on se retour-

ne plusieurs fois par nuit, il est important que la mousse ne reste pas compressée. De grands progrès ont été réalisés depuis ». Un matelas ni trop mou ni trop dur donc. Avec ressorts ou pas, c'est selon les goûts de chacun. Autre astuce, pensez à retourner son matelas. Mais attention, pas dans ce fameux sens « hiver été », mais dans le sens « tête pieds », qui est souvent plus affaissé d'un côté que de l'autre en raison de la différence de poids entre ces parties du corps. Cela permet au passage de vérifier que le sommier lui non plus ne s'affaisse pas.

Enfin, pour des raisons d'hygiène, il est conseillé de changer son matelas environ tous les dix ans et d'aller l'essayer en magasin, « allongé et surtout pas assis », insiste Guillaume Joly. Il ajoute : « On a parfois l'impression d'être ridicule mais peu importe. On y passe un tiers de notre temps, alors il faut bien le choisir ! ».

PAYS DE MARMOUTIER-SOMMERAU Communauté de communes

## Piste BMX à Schwenheim : du retard dans les finitions

Lors de la dernière réunion de l'intercommunalité du pays de Marmoutier, avant les vacances, une vingtaine de points ont été abordés.

**OUVERTE DEPUIS LE MOIS DE MAI**, la piste BMX de Schwenheim devrait être inaugurée fin septembre. Oui mais voilà, une demande de subvention complémentaire, de 3 000 €, a quelque peu irrité les élus de la communauté de communes du pays de Marmoutier-Sommerau. Cette demande concer-

ne des travaux accessoires à la réalisation de la piste, pour lesquels un montant de 5 900 € avait déjà été accordé, sous réserve de justification des dépenses par le vélo club unité (VCU) de Schwenheim.

« L'environnement n'est pas terminé, il y a des problèmes d'aménagements extérieurs. Tout était ficelé sauf ces 3 000 € », explique le président Jean-Claude Weil. Le point n'a pas été tranché et sera discuté prochainement au bureau de l'intercommunalité, tout comme le maintien

ou non de l'inauguration. Pour mémoire, cette piste BMX de Schwenheim fait partie des investissements de la comcom (*DNA du 28 mars*) pour un montant de 240 000 €. Le terrain et les équipements sont mis gracieusement à disposition du vélo club unité qui se charge de l'entretien et de la gestion du terrain et des équipements.

Egalement inscrit dans le budget 2013, le recours à un emprunt est donc acté pour un montant de 100 000 €, sur 20

ans au maximum. Les banques ont été sollicitées.

## Les autres points

□ **Enfance.** Les élus intercommunaux ont décidé de ne pas autoriser l'accueil des enfants de moins de 4 ans dans les services périscolaires. Un accueil préscolaire, dans les écoles, fonctionnait le matin, pendant 10 minutes avant le début des cours. Cet accueil sera désormais assuré par le périscolaire, dès 7 h 30, à la place de celui qui se faisait à l'école.

□ **Carte scolaire.** Une demande de changement de la carte scolaire des élèves de Schwenheim a été engagée. Les enfants de cette commune déjà scolarisés au collège de Saverne continueront à y aller. Pour les autres, les élus souhaitent que la commune de Schwenheim soit rattachée au collège de Marmoutier pour des raisons de proximité et de continuité.

□ **Représentation des communes au sein du conseil de communauté.** Cette nouvelle répartition entrera en vigueur

au début de la prochaine mandature. La règle retenue est : au moins deux sièges pour chaque commune, trois pour celles de plus de 500 habitants et huit pour Marmoutier. Ils se répartissent ainsi : Allenwiller, 3; Birkenwald, 2; Dimbsthal, 2; Hengwiller, 2; Lochwiller, 2; Marmoutier, 8; Reutenbourg, 2; Salenthal, 2; Schwenheim, 3; Singrist, 2.

□ **Déchetterie.** Celle de Marmoutier a été ouverte le 15 juillet dernier. C'est la plus grande de tout le secteur (Ingwiller, Saverne). ■